

d'action avant tout, toujours armé en guerre par des connaissances littéralement encyclopédiques, il n'a laissé naître aucun débat se rapportant à la prospérité, à l'embellissement de Nancy, ou à la conservation de ses monuments, sans y consacrer immédiatement soit un rapide et judicieux écrit, soit un article de journal sagement raisonné : le nombre des tributs ainsi payés au souci des intérêts locaux est incalculable, et certains vieux monuments, débris rares et précieux du passé, témoins de sa gloire ou de son art, n'ont dû leur conservation qu'aux campagnes vigoureuses menées par cet ardent protecteur.

Il servait en même temps son pays de Lorraine en contribuant activement à la fondation et aux progrès des sociétés savantes, s'écartant dans toutes des honneurs, mais restant dans les rangs les plus modestes, un travailleur obstiné et un conseiller justement écouté.

Dès 1849, il s'associait, de Paris où il commençait ses études de droit, à la fondation de la Société d'Archéologie lorraine et à la création du Musée historique lorrain, à la reconstitution duquel, après le désastreux incendie du 17 juillet 1871, il a puissamment aidé.

Des rapports nombreux à l'Académie de Stanislas témoignent de la part, qu'avec le simple titre de membre-correspondant, auquel il a fermement voulu se tenir, il a prise aux travaux de cette haute Compagnie.

L'amitié, la sympathie pour quiconque se vouait à une œuvre utile, la sûreté de sa reconnaissance, lui ont fait enfin écrire les préfaces ou les comptes-rendus d'ouvrages nombreux, et des notices pleines d'âme et d'intérêt sur des concitoyens illustres.

Les qualités du cœur se retrouvaient toujours, en effet, chez M^e Lallement, à côté de celles de l'orateur et de l'écrivain. Tous ceux qui l'ont approché les ont mesurées, et garderont la mémoire d'une affabilité, d'une obligeance, d'une bonté qui se dépensaient sans compter.

Dans le deuil général, ceux qui ont eu le privilège d'être plus intimement ses amis, ont mêlé leur douleur aux larmes de sa femme et de sa fille qu'il chérissait, et feront revivre dans leur dévouement respectueux pour elles, le souvenir reconnaissant et fidèle de l'homme excellent que la mort a prématurément ravi.

Nancy, 20 février 1890.

REVUE

DE

DE

eries. Trouver
sible à Nancy?

e d'habitude, je me leva
nes leçons et partir pou
mes habits, de peur d'
je n'osais en parler, cra
tout à coup et me saute

on essaya tous les engin
pièges de toutes sortes
rien n'y fit.

Je n'osais plus couche
nuit à côté de ma mèr
oter le plancher et perc
terreurs au fond de mo
nous étions assez tranqu
pourtant voir le bout de
mense buffet de la cuisin

Menthe
Feo...

Je
D
s
fendus et la
shée en maint
nt nuit depuis
r, je rentrais
e de Meurthe,
t du ruisseau
s, on n'attend
s bruit sur la
s, on joue des
d
a
voir un peu,
gare à vous,
ti
Ah ! les p'tits
onde, qui ac-
ntends encore
ne nous, lais-
dite carréole
nise ; voilà le
nche. Hélas !
oute ; il faut
e d'échafas et
ment la car-
ét
effort. Quelle
pompant aux

En résumé, vous n'avez plus pour sa-
tisfaire à des besoins déjà nés actuelle-
ment et qui vont grandir tous les jours,
qu'une seule issue encore possible. Ne
ferez-vous pas le nécessaire pour la lais-
ser ouverte ?

Ne voudrez-vous pas non plus, mes-
sieurs, après avoir consacré une partie de
vos ressources disponibles à des besoins
beaucoup moins pressants que ceux que
nous vous signalons, consacrer le surplus
à une œuvre qui est vraiment d'utilité gé-
nérale, dans l'acception la plus étendue
de ce mot ?

Avis mortuaire

Les personnes qui par erreur ou omis-
sion n'auraient pas reçu de lettre de
faire part du décès de :

M. Louis LALLEMENT,
AVOCAT,

sont priées d'excuser la famille et de
considérer le présent avis comme une
invitation à assister aux convoi et enter-
rement qui auront lieu le samedi
15 février, à 10 heures du matin.

Le service religieux se fera en l'église
Cathédrale et l'inhumation au cime-
tière de Préville.

Maison mortuaire : 46, rue de la
Pépinière, 27.

Bureau de bienfaisance de Nancy

Par testament déposé chez M^e Paul,
notaire à Nancy, M. Paul Digot, récem-
ment décédé, a légué au bureau de bien-
faisance de Nancy la plus grande partie
de sa fortune, pour être employée à faire
apprendre des états manuels aux enfants
pauvres des paroisses Saint-Sébastien et
Saint-Nicolas.

Ce legs ne recevra son exécution qu'a-
près le décès des usufruitiers du défunt.

Revue de Nancy

Je Soussigné

Demeurant à

Rue

déclare m'abonner à la **REVUE DE NANCY**, pour une

année, moyennant le prix de 5 francs.

le

SIGNA

La Rédaction de la
Revue de Nancy,
recevra le Lundi 22 Février dans le
Grand Salon du Restaurant Baudot

R.S.P.

au Restaurant Baudot

On dansera

Cette carte étant personnelle, prière de la présenter à l'Entrée avec l'Enveloppe

La « Revue de Nancy »

Nous souhaitons la bienvenue à un
nouvel organe dont on nous annonce
l'apparition pour le samedi 22 février. La
Revue de Nancy s'abstiendra de toute
politique et surtout de toutes polémiques
personnelles. Le choix des sujets traités
permettra d'ailleurs de faire de cette re-
vue une lecture de famille. Chaque numéro
contiendra une grande page de dessins
dont le premier est du peintre Camille
Martin qui a composé en outre le titre du
journal. Le prix de l'abonnement à cette
revue bi-mensuelle est de 5 francs par an ;
le prix du numéro de 0 fr. 20. Pour
tout ce qui concerne abonnements, rédac-
tion et administration, on est prié de s'a-
dresser 3, place Stanislas.

La « Revue de Nancy »

La *Revue de Nancy* dont nous avons
annoncé l'apparition, a publié samedi son
premier numéro, dont voici le sommaire :
Idées en l'air : Valley. — *Ecaeuvement*,
poésie : Mélanie. — *Prière suprême* : Ray-
mond. — *Séjourné*, poésie : E. H. — *Chro-
nique théâtrale* : U. — *Chronique litté-
raire* : E. — *La quinzaine* : Raymond. —
Les yeux : Valley. — *Un rat* : de Varan-
gise.

Le début de la nouvelle feuille est
réussi. Elle se présente sous un aspect
élégant, marie agréablement sujets divers,
vers et prose, comme on peut le constater
à la lecture du sommaire, et paraît dispo-
sée à ne rien négliger des choses de l'art
et de la littérature. Cela suffit-il pour
réussir ? Nos nouveaux confrères, un peu
pessimistes, ne le croient pas encore.
Nous espérons que dans quelque temps,
ils modifieront leur formule et diront :
« Nous avons essayé ; nous sommes main-
tenant sûrs. »

La page d'album de M. Camille Martin
est agréablement variée ; ses patineu-
ses, ses militaires, ses différents types
sont pris sur le vif. Aussi bien l'éloge de
M. Camille Martin n'est-il plus à faire,
surtout à Nancy.

Samedi soir, la *Revue de Nancy* recevait
dans les salons du restaurant Baudot.

Un bal, fort animé, a terminé cette soi-
rée et s'est prolongé jusque vers six
heures du matin ; c'est dire que la gaieté
et l'animation sont loin d'avoir fait défaut
au cours de cette amusante et joyeuse
réunion dont les nombreux invités de la
Revue de Nancy conserveront un agréable
souvenir.

12 14

murthe
9 février

Une adresse à Mgr le duc d'Orléans

L'acte de patriotisme accompli par Mgr le duc d'Orléans, avec une simplicité et une crânerie auxquelles nos adversaires eux-mêmes rendent hommage, a suscité l'enthousiasme de toute la jeunesse française.

Les jeunes gens de la Lorraine, en particulier, voulant montrer au Prince que leur cœur vibre à l'unisson du sien, vont lui envoyer l'Adresse suivante, couverte de signatures.

Bien que ce soient les jeunes gens qui aient pris l'initiative de cette Adresse au Prince, il va sans dire que nos amis de tout âge et de toute condition seront admis à la signer. Un exemplaire sera déposé dans nos bureaux :

Monseigneur,

Rien de ce qui touche au patriotisme ne saurait laisser indifférents les jeunes gens lorrains, ces compatriotes de Jeanne d'Arc, aussi sont-ils heureux et fiers de votre démarche si française.

Ils espèrent, Monseigneur, que l'abrogation des lois d'exil vous permettra bientôt de vivre dans ce pays que vous aimez si ardemment, et vous donnera cette joie tant rêvée de pouvoir faire campagne sous l'uniforme français, le jour où l'intérêt de la Patrie le demandera.

Ils vous prient,

Monseigneur,

de daigner agréer l'hommage de leur sympathie la plus respectueuse.
Nancy, le 22 février 1890.

Musée de sculpture

Mardi, à 3 heures, ont eu lieu, à l'hôtel de ville de Nancy, sous la présidence de M. Lanique, adjoint, les adjudications relatives aux travaux ayant pour objet l'agrandissement du musée de peinture et la création d'un musée de sculpture.

1^{er} lot. — *Terrassement et maçonnerie.* — Montant des travaux : 59,731 fr. 76 MM. Paul Muscat offre un rabais de 14.65; Henriot, 11.20; Lacombe, 26.26. — M. Lacombe est déclaré adjudicataire.

2^e lot. — *Charpente et menuiserie.* — Montant des travaux : 24,847 fr. 48. M. A. Strack offre un rabais de 17.15. — Il est déclaré adjudicataire.

3^e lot. — *Couverture, ferblanterie, plomberie.* — Montant des travaux : 3,829 fr. 36. MM. Ch. Germain offre un rabais de 19 0/0; Nicolas Pillard, 8.80; Thierry, 13.25. — M. Germain est déclaré adjudicataire.

4^e lot. — *Serrurerie.* — Montant des travaux : 28,116 fr. 35. M. Zimmermann offre un rabais de 8.60 0/0; M. Helmerich, 14 fr.; M. Limet, 5.95; M. Guériot, 20 fr. — M. Guériot est déclaré adjudicataire.

5^e lot. — *Plâtrerie.* — Montant des travaux : 5,792 fr. 37. M. Alexis Kalis offre un rabais de 6.35 0/0. — Il est déclaré adjudicataire.

6^e lot. — *Peinture et vitrerie.* — Montant des travaux : 7,738 fr. 01. M. Léopold Spens offre un rabais de 33.85 0/0; M. Guéré, 30.80; M. Lenoir, 23.15. — M. Spens est déclaré adjudicataire.

Les musées de Nancy

Le musée de peinture de la ville de Nancy, installé dans les bâtiments de l'hôtel de ville, se compose actuellement de quatre salles. Un grand salon carré, à droite duquel se trouve la salle Poirrel, et deux petites galeries latérales se développant à gauche du salon.

On vient de procéder à l'adjudication des travaux destinés à l'agrandissement du musée de peinture et à la création d'un musée de sculpture. Il était en effet urgent de pourvoir à une nouvelle organisation de ces services. De nombreuses et belles toiles dorment, soit dans les caves, soit dans les greniers, et l'entassement de quelques statues dans le petit vestibule qui précède le musée de peinture, — on pourrait dire plus justement le palier — produisait sur le visiteur un effet regrettable.

Il n'en sera plus ainsi. Grâce au transfert du conservatoire de musique dans les dépendances de la salle Poirrel, les deux galeries du musée de peinture vont s'étendre jusqu'à la rue de la Constitution et le rez-de-chaussée du bâtiment, transformé, sera réservé au musée de sculpture qui, dès le début, présentera un grand intérêt, la ville de Nancy ayant reçu de nombreux dons qui n'ont pu être exposés.

Outre le conservatoire de musique, le bâtiment appelé à être modifié renferme le bureau au service de la sûreté et le bureau des écoles municipales.

On avait songé, tout d'abord, à transporter dans l'immeuble que la ville vient d'acquiescer, rue des Dominicains, n° 3, tous les services de la police municipale. On écartait ainsi des salles du musée les appareils de gaz ou de chauffage répartis dans les locaux occupés par la police et qui constituent un danger permanent d'incendie pour les collections réunies dans le musée de peinture actuel.

On a dû momentanément, en présence des difficultés d'aménagement, renoncer à cette idée. Il eût fallu, pour installer la police dans la rue des Dominicains, que la ville indemnisât les locataires qui habitent encore une partie de l'immeuble et que la construction fût remaniée de fond en comble.

Le rez-de-chaussée de la maison portant le numéro 3 de la rue des Dominicains sera jusqu'à nouvel ordre occupé par le bureau des écoles.

Les travaux d'agrandissement et de transformation exécutés, les musées occuperont donc tout le premier étage de la partie des bâtiments compris entre les deux cours intérieures de l'hôtel de ville ainsi que le rez-de-chaussée et le premier étage de la construction s'étendant du bureau central de police à la rue de la Constitution.

La façade donnant sur la rue Pierre-Fourrier présentera l'aspect suivant : chaque extrémité sera terminée par une sorte de pavillon, percé au rez-de-chaussée d'une large porte et deux fenêtres. Trois larges ouvertures éclaireront le premier étage. La partie centrale du bâtiment sera coupée par une porte semblable en ses dimensions aux précédentes. Sept fenêtres disposées à gauche et à droite de cette porte laisseront pénétrer la lumière dans la galerie du rez-de-chaussée.

Neuf fenêtres régulièrement espacées prendront jour dans la cour intérieure de la mairie.

Le rez-de-chaussée, avons-nous dit, sera réservé à la sculpture. L'entrée se trouvera dans le pavillon faisant l'angle de la rue Pierre-Fourrier et la rue de la Constitution; elle sera située dans la première de ces rues.



PHILIPPE, duc d'Orléans, LE JOUR DE SA MAJORITÉ RENTRE EN FRANCE POUR RÉCLAMER SON DROIT COMME FRANÇAIS, D'ACCOMPLIR SON SERVICE MILITAIRE. IL EST ARRÊTÉ À PARIS LE 7 FÉVRIER 1890 ET CONDUIT EN PRISON À LA CONCIERGERIE. CONDAMNÉ LE 12 FÉVRIER À DEUX ANS DE PRISON PAR LE TRIBUNAL DE LA SEINE AVANT SA CONDAMNATION, LE PRINCE, CERTAIN D'AVOIR FAIT SON DEVOIR ET REPUSANT TOUT AUTRE MOYEN DE DÉFENSE A FAIT DEVANT LE TRIBUNAL LA DÉCLARATION SUIVANTE :

*Je suis venu en France pour servir comme simple soldat.
Je ne fais pas de politique; la politique ne regarde que mon père, dont je suis le fils respectueux et soumis, le fidèle serviteur.
Je ne suis pas allé à la Chambre, mais au bureau de recrutement.
Je savais à quoi je m'exposais. Cela ne m'a pas arrêté.
J'aime mon pays. Est-ce une faute? J'ai voulu servir la France au régiment.
Est-ce un crime?
Non,
Donc, je ne suis pas coupable. Donc, je n'ai pas besoin d'être défendu.
Je remercie cordialement mes conseils de leur dévouement et leur demande, d. ne pas me défendre.
J'ai appris dans l'exil à honorer la magistrature de mon pays. Je respecterai ses arrêts.
Mais si je suis condamné, je suis sûr du jugement favorable des deux cent mille conscrits de ma classe et de celui de tous les braves gens. Ceux-là, j'en suis sûr, m'acquitteront.*

Première

ABONNEMENT

NANCY
3 mois 5r; 6 mois 10r;
Département
3 mois 6r; 6 mois 11r;
Autres départe
3 mois 6; 6 mois 12.50

L'abonnement continue
sauf avis contraire et est
l'avance.

A NOS

L'Indépendance
publice comm
modérées, qu
des Français
versellement
Ce nouveau
comme son t
attache ne l'e
relleux ou
si souvent la
dépens de la
Pour nous, d
tout nous res
La loyauté, la

LA MAISON DU CAFÉIER
HAUVUY

Depuis longtemps reconnue pour ses Cafés 1er Choix,
recommande à sa nombreuse clientèle ses

PATES ALIMENTAIRES

extra, ne troublant pas le bouillon.

Macaronis gros et fin, Vermicelle, Nouilles, Lazagnes

PATES D'ITALIE

(Mignonnettes, Lettres Marguerites, Graines de Melon et Graines de Plomb.)
Semoules et Tapiocas

Toutes ces pâtes sont d'une qualité exquise et relativement bon marché.

GRAND CHOIX DE CAFÉS VERTS (très-vieux)

Torréfaction tous les jours

Cafés grillés à 2 fr. 60, 2 fr. 80, 3 fr. 00 par 20 le 112 kilog.

Thés de toutes sortes, q. supérieures

VANILLES (BOURBON, MEXIQUE)

RHUM BLANC ET COGNAC EXTRA-VIEUX

13, Rue de la Fayencerie, 13

GUYOT, HINGRES et C^{ie}, Successeurs

Ouverture depuis le 1^{er} Janvier 1890

DE LA
CORDONNERIE CENTRALE

94, rue Saint-Dizier, 94, NANCY

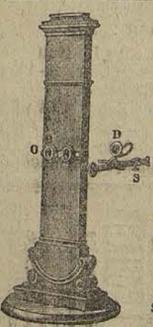
(Au-dessus de la rue de la Hache.)

Grand assortiment de Chaussures pour Hommes, Dames,
Fillettes et Enfants.

Maison vendant du bon à des prix exceptionnellement avantageux.

ON Y TROUVE TOUS LES GENRES DE CHAUSSURES

Atelier de Réparations, 94, rue St-Dizier, Nancy



INSTRUMENT A MESURER LA VUE

dit Opsimètre

brev. s. g. d. g.

Médaille à l'Exposition, Paris 1878

INVENTÉ PAR

DESCHIENS, Opticien

43. Rue des Dominicains

Lunetterie, Jumelles, longues-vues, Baromètres, Thermomètres, Compas en qualités supérieures.

La Maison ne fait pas colporter ses Articles et le magasin est toujours fermé le dimanche.

Médaille d'Argent, Exposition Paris 1889
La VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH

A vendre ou à

UNE
BELLE PROP

Propre à toute industrie,
Maison d'habitation, vastes
rie, bangar, jardin potage
ment.

Cette propriété est située
d'eau et dans les ateliers
machine à vapeur de la for
chevaux.

S'adresser au Bureau du

ON DEMANDE DE

Ouvriers Mo

pour le

Chausson de

Travail assuré tout
Maison C. Guyot, 58,
Dizier.

A VENDRE

UNE
PETITE IMPR

Située dans une belle
de l'Est

Sous-préfecture de 20.000

S'adresser à M. Fribourg
la Hache, Nancy, ou au
journal.

M^{lle} CAMI
SOMNAMBUL

6, Rue de l'Equit
NANCY

Consultations tous les j
du m. à 5 heures du soir,
excepté.

UN JEUNE H

24 ans, désire trouver
quelques heures par j
bureaux ou magasins.

S'adresser au bureau

UN

Bon ouvrier é

Demande de l'ouv

Soit aux pièces soit à la
S'adresser rue Notre-Dam
4^e étage.

M^{lle} ARO
SOMNAMBUL

34 - Rue de la Pépi

Consultation tous les jours
du matin à 5 heures d

25 fr. par semaine à l
pouvant disposer
par jour. (Travail
copies) ou manuel chez
à M. Paul de Vigne, Dir.
Industriel, 2, r. Panama

BEAU MOBI

A Vendre

Pour cause de de
S'adresser au bureau

Prêts d'argent
long. échéances. Rien à
Prompte sol. S'ad. Dire

ABONNEMENTS

NANCY
3 mois 5^{fr}; 6 mois 10^{fr}; la an 18^{fr}
Département
3 mois 6^{fr}; 6 mois 11^{fr}; la an 21^{fr}
Autres départements
3 mois 6^{fr}; 6 mois 12.50; la an 24

L'abonnement continue de droit sans avoir besoin d'être payé à l'avance.

L'INDÉPENDANT LORRAIN

JOURNAL QUOTIDIEN

Bureaux d'Administration, d'Abonnements et d'Annonces :

NANCY — 26, RUE HÉRÉ & TERRASSE DE LA PÉPINIÈRE — NANCY

ANNONCES

la ligne.
4^e page : 4^{re} insertion. 0.20
— 2^e — 0.15
— 3^e — 0.10

RÉCLAMES

3^e page..... 0.30

On traite à forfait pour les annonces répétées.

Les annonces sont réglées dans le mois de l'insertion.

A NOS LECTEURS

L'Indépendant Lorrain se présente au public comme l'organe des opinions modérées, qui ont cours dans la masse des Français et qui règnent aussi universellement chez le peuple lorrain. Ce nouveau journal est indépendant, comme son titre l'annonce. Aucune attache ne l'enchaîne aux partis querelleurs ou ambitieux qui exploitent si souvent la crédulité du lecteur, aux dépens de la justice et de la vérité. Pour nous, du moins, en tout et partout nous resterons justes et francs. La loyauté, la modération, la sagesse resteront notre règle.

Nous laisserons défendre l'opinion républicaine au Progrès, à l'Est, à l'Impartial, à l'Express, à la Dépêche, au Courrier, ou à tout autre.

Nous laisserons de même soutenir l'opinion monarchique à la Meurthe ou autres feuilles de sa couleur orléaniste.

Nous laisserons aussi la cause religieuse entre les mains de l'Espérance, de l'Ami du Peuple et de la Semaine officielle.

Mais nous emprunterons tour à tour, à chacun de ces divers organes de toutes les opinions, ce qui nous semblera convenir à la curiosité ou à l'utilité de nos lecteurs.

Il nous suffira de rester bon français, bon lorrain, c'est-à-dire d'être patriote en toute occasion, et de le montrer de la manière la plus honnête et la plus franche.

Voilà le but, l'unique but où se complait notre ambition.

Questions du Jour

Le Progrès

Malgré la présence des ministres, il ne semble pas que la réunion plénière de mercredi ait donné les résultats que pour notre part nous en attendions.

A quoi tient cet insuccès relatif? Il tient évidemment à la crainte exprimée par des modérés de la nuance du Temps et des Débats de voir les membres plus avancés de la Chambre exercer à l'aide des réunions plénières une influence à la fois décisive et oppressive sur le gouvernement. Ces modérés se sont abstenus de parti pris pour donner en même temps une leçon à leurs collègues trop agités et

aux ministres trop complaisants. Il y avait peut-être un autre moyen d'atteindre le but vers lequel doivent tendre les républicains soucieux de préserver l'indépendance du gouvernement de la pression radicale. Il aurait suffi pour cela de se rendre en masse à la réunion plénière au lieu de s'abstenir.

Voyons les choses comme elles sont : ou la majorité, pour la préparation de ses travaux et pour l'accord à établir entre ses membres dans les questions politiques, procédera par groupes, ou elle procédera par voie de réunion plénière.

L'Est Républicain

On a beau s'appeler Hugo, l'étoile du génie ne brille pas nécessairement au front de ceux qui naquirent sur les sommets.

D'ailleurs, la loi de nature indique qu'après être arrivée à son maximum d'expansion, une race se rabougrit, s'étiolé et n'engendre plus que des chardons. Sans doute, on constatera quelques exceptions, mais elles sont rares. En revanche, les exemples sont nombreux : Charlemagne enfant Louis-le-Débonnaire; Henry IV; Louis XIII; Louis XVI est la pâle fleur des Bourbons; la belle pléiade des Girardin s'incarne en Émile, le fameux journaliste dont l'indolent héritier ne réussit jamais à faire rien qui vaille.

Pour un Alexandre Dumas, fils de ses œuvres autant que de son père, que de rameaux anémiques nous fournissons à la plupart des grandes familles! On n'en doit pas gémir plus que de raison. Le règne de la démocratie est précisément basé sur la fatale dégénérescence des privilégiés de la naissance ou de la fortune.

La Meurthe

Ainsi, M. Rouvier se prépare à charger le pays de deux cent millions d'impôts nouveaux! Et il y a cinq mois à peine pendant la période électorale, lorsque nous écrivions qu'un emprunt était inévitable, les feuilles opportunistes de Nancy nous traitaient de calamitateurs et de chers de légation, les membres du cabinet ainsi que les généraux présents à Paris.

On a dansé avec beaucoup d'entrain aux sons de l'orchestre de Desgranges, jusqu'à une heure avancée de la nuit. La Société nationale des artistes

Le comité de la Société nationale des artistes s'est rendu au Champ de Mars pour examiner le Palais des beaux arts où doit être installé le Salon des artistes dissidents.

Le second grand bal donné vendredi à l'Elysée n'a pas été moins brillant que le précédent.

Le président de la République et Mme Carnot se sont tenus jusqu'à une heure du matin, comme de coutume, dans le premier salon, trouvant un mot aimable pour chacun des invités qu'ils recevaient.

Mme Carnot portait la même toilette qu'au premier bal. Le salon diplomatique était fort animé; on y remarquait presque tous les ambassadeurs et chefs de légation, les membres du cabinet ainsi que les généraux présents à Paris.

On a dansé avec beaucoup d'entrain aux sons de l'orchestre de Desgranges, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La Société nationale des artistes

Le comité de la Société nationale des artistes s'est rendu au Champ de Mars pour examiner le Palais des beaux arts où doit être installé le Salon des artistes dissidents.

successions, cent vingt millions à l'alcool et aux sucres, et quarante millions à la douane ou à la propriété bâtie.

L'opportunisme nous conduit en ligne droite à la banqueroute. Est-il encore temps de l'arrêter? Oui, affirme M. Amagat; on peut trouver dans le budget assez de ressources et non seulement pour équilibrer les recettes et les dépenses, mais aussi pour constituer une réserve destinée à l'amortissement de l'arriéré.

L'Espérance

Si vous demandez aux lecteurs républicains à combien s'est montée l'indemnité que la famille d'Orléans a reçue après la guerre, ils vous répondront sans hésiter : 40 millions! Et ils seront de bonne foi, parce que, n'ayant jamais entendu qu'une cloche, ils n'ont jamais entendu qu'un son.

Mais celui qui sonne cette cloche fautive, est-il aussi de bonne foi? Ne lui a-t-on pas mis cent fois le nez dans son mensonge, et prouvé, clair comme le jour, que la famille d'Orléans n'a pas reçu, alors, un centime en argent?

On lui a restitué celles de ses propriétés injustement confisquées après le coup d'Etat, qui n'étaient pas encore vendues. Et c'était un acte de justice. L'Etat, ou plutôt Napoléon, ayant commis une iniquité, il était du devoir de ses successeurs de la réparer.

Cette réparation n'a donc rien enlevé au pays, puisque les propriétés restituées ne leur appartenaient pas.

INFORMATIONS

Le bal à l'Elysée

Le second grand bal donné vendredi à l'Elysée n'a pas été moins brillant que le précédent.

Le président de la République et Mme Carnot se sont tenus jusqu'à une heure du matin, comme de coutume, dans le premier salon, trouvant un mot aimable pour chacun des invités qu'ils recevaient.

Mme Carnot portait la même toilette qu'au premier bal. Le salon diplomatique était fort animé; on y remarquait presque tous les ambassadeurs et chefs de légation, les membres du cabinet ainsi que les généraux présents à Paris.

On a dansé avec beaucoup d'entrain aux sons de l'orchestre de Desgranges, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La Société nationale des artistes

Le comité de la Société nationale des artistes s'est rendu au Champ de Mars pour examiner le Palais des beaux arts où doit être installé le Salon des artistes dissidents.

Le second grand bal donné vendredi à l'Elysée n'a pas été moins brillant que le précédent.

Le président de la République et Mme Carnot se sont tenus jusqu'à une heure du matin, comme de coutume, dans le premier salon, trouvant un mot aimable pour chacun des invités qu'ils recevaient.

Mme Carnot portait la même toilette qu'au premier bal. Le salon diplomatique était fort animé; on y remarquait presque tous les ambassadeurs et chefs de légation, les membres du cabinet ainsi que les généraux présents à Paris.

On a dansé avec beaucoup d'entrain aux sons de l'orchestre de Desgranges, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La Société nationale des artistes

Le comité de la Société nationale des artistes s'est rendu au Champ de Mars pour examiner le Palais des beaux arts où doit être installé le Salon des artistes dissidents.

Le second grand bal donné vendredi à l'Elysée n'a pas été moins brillant que le précédent.

Le président de la République et Mme Carnot se sont tenus jusqu'à une heure du matin, comme de coutume, dans le premier salon, trouvant un mot aimable pour chacun des invités qu'ils recevaient.

Mme Carnot portait la même toilette qu'au premier bal. Le salon diplomatique était fort animé; on y remarquait presque tous les ambassadeurs et chefs de légation, les membres du cabinet ainsi que les généraux présents à Paris.

On a dansé avec beaucoup d'entrain aux sons de l'orchestre de Desgranges, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

La Société nationale des artistes

Le comité de la Société nationale des artistes s'est rendu au Champ de Mars pour examiner le Palais des beaux arts où doit être installé le Salon des artistes dissidents.

M. Alphand, qui a reçu également la visite du comité, s'est engagé à lui livrer en temps utile une partie du palais, celle où se trouvait l'exposition décennale de peinture, les deux salles de la centennale et le rez-de-chaussée de la rotonde sous le dôme.

Les bureaux de la Société vont être installés dans les locaux qu'occupait, en face du pavillon de la presse, le commissariat général des beaux-arts.

Pour embellir l'accès du nouveau Salon, M. Alphand va transformer la galerie Rapp en un grand jardin d'hiver où sera installé un restaurant.

Le dépôt des œuvres aura lieu du 1^{er} au 8 mars, au Champ de Mars.

Notre ambassadeur à Rome

M. Spuller, ministre des affaires étrangères fera signer mardi ou jeudi par le président de la République, le décret par lequel M. Billot, ambassadeur à Lisbonne, est nommé ambassadeur à Rome, en remplacement de M. Mariani, décédé.

SENAT

Séance du 23 février 1890

PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 h. 5.

L'ordre du jour appelle la suite de la 2^e délibération sur la proposition de loi de M. Marcel Barthe.

M. Cordet, rapporteur, dit que l'originalité du contre-projet de M. Lisbonne consiste dans la série des trois questions qu'il veut poser au jury. Les faits sont-ils prouvés? L'accusé est-il coupable? Et en cas d'acquiescement, y a-t-il lieu à des dommages-intérêts? Cette dernière question est absolument contraire à la loi de 1831 et, en outre, aux principes qui régissent la compétence du jury.

L'orateur développe les raisons pour lesquelles les tribunaux correctionnels sont préférables aux cours d'assises pour le jugement des délits de diffamation. Il proteste contre l'assertion de M. Bernard soutenant que la proposition porte atteinte à la fois au jury et au suffrage universel.

Le suffrage universel tient à ce qu'on respecte ses mandataires et le gouvernement qu'il a mis à sa tête.

L'orateur insiste sur les fâcheux résultats d'acquiescements accordés par le jury et ajoute que les fonctionnaires diffamés ont besoin pour que leur honneur soit vengé d'une décision motivée c'est une garantie que le jury ne peut leur donner.

On a parlé du droit commun; mais c'est la commission qui revient au droit commun en déclinant à la police correctionnelle les délits d'injure et de diffamation.

L'orateur termine en rappelant que la proposition a pour but de protéger les fonctionnaires publics et tous ceux qui donnent un concours gratuit à l'administration de la chose publique, elle répond à un besoin indéfinissable et en l'adoptant le Sénat se montrera le défenseur de l'intérêt public et de la dignité du pays.

M. Lisbonne défend son contre-projet, qui aura l'avantage de permettre d'accorder des dommages-intérêts à la partie civile alors même que le prévenu est acquitté, si les faits allégués sont reconnus exacts et si cependant la bonne foi du

prévenu a été admise c'est ce qui n'est pas possible en police correctionnelle, le contre-projet protège donc les fonctionnaires publics d'une façon plus complète.

Le contre-projet a encore un autre avantage c'est qu'il accorde droit égal de récusation à la partie civile et au prévenu c'est là même une réforme qu'il conviendrait d'adopter pour toutes les affaires criminelles. Le Sénat adoptera donc le contre-projet.

La partie de l'article premier commune à la proposition de M. Barthe et au contre-projet de M. Lisbonne est adoptée.

La deuxième partie de l'article premier de la proposition tendant à déléguer aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

M. Bardoux développe un paragraphe additionnel portant que les délits d'injure publique et de diffamation adressés aux tribunaux correctionnels les délits de diffamation est mise aux voix. Il est procédé à un scrutin dont voici le résultat.

Par 172 contre 107 le Sénat adopte le texte du projet Marcel Barthe.

Feuilleton de l'Indépendant Lorrain.

TRISTAN L'ESTAFIER

GRAND ROMAN DU XVIII^e SIÈCLE

PROLOGUE

Jasmin, le valet de chambre du marquis de Louvois, ouvrit les deux vantaux de la porte du salon, et s'effaça un peu en deca du seuil pour laisser passer le prince de Conti. Le marquis de Louvois accompagnait le prince. A vant d'entrer dans le salon, il jeta son chapeau à Jasmin, qui le ramassa dans un fauteuil, il interrogea son valet : — Est-il venu quelqu'un ? — Deux personnes ont demandé M. le marquis... D'abord, M. Laborde... Le financier ? remarqua Conti, s'adressant à Louvois. Tu empruntes ? — Non, répondit Louvois, je lui ai commandé une petite maison qu'il me fait bâtir. — Bon, tu seras volé comme si tu empruntais. — Autre visiteur ? demanda Louvois.

— Il n'a pas de nom... Un certain Tristan, je crois, répondit Jasmin, d'un ton dédaigneux. — Comment est-il ? — Manière équivoque, mine patibulaire... ni soldat, ni brigand... peut-être l'un et l'autre... à moins que ce soit une de ces estafiers qui font commerce de la vertu des filles... — Il suffit, dit Louvois en le renvoyant du geste. — Jasmin ferma les portes. Louvois détacha son épée et la posa sur un meuble. Le marquis de Louvois avait vingt ans à peine. Au physique, c'était le type parfait du beau et charmant gentilhomme; au moral, sa candeur, sa générosité ne pouvaient certes pas faire présager qu'il serait un jour l'un des héros les plus scandaleux de la cour de Louis XVI. Le prince de Conti approchait de la soixantaine. Il était grand, bien fait, spirituel, vif et toujours aussi élégant qu'au temps de sa jeunesse. C'était le dernier rejeton de cette branche bourgeoise dont l'un, son trisaïeul, avait dit de Louis XVI : « C'est un roi de théâtre, quand il faut se battre. » — Hé ! hé ! fit le prince de Conti dès qu'il se trouva seul avec le marquis, je vois avec plaisir que tu commences à te civiliser, que tu te divertis... — Moi ? je m'en ennuie à mourir. — Parbleu ! quand on s'amuse si fort à certains moments, il faut bien

s'attendre à en trouver d'autres insupportables. — Mais je ne m'amuse point. — Tu as tort. — Que faire pour cela ? — Ce que je fais depuis quarante-cinq ans. — Jouer ? — Non, c'est bête. — Boire ? — Filt... c'est crapuleux. — S'endetter ? — Bast... les pieds-plats en font autant. — Aimer alors ? — Quelle maquerelle ! — Quoi donc ?... se marier ? — Pour le coup, tu perds la tête. Le prince de Conti, renversé dans son fauteuil, une jambe croisée sur l'autre, suivait des yeux le jeune homme qui allait et venait d'un air aussi ennuyé que dépit. — Eh ! parlez, morbleu ! fit Louvois en s'arrêtant devant son interlocuteur. Dites-le, votre secret ; car vous jouez, vous vous endettez, vous avez des maîtresses et vous êtes marié. — Tout cela entre temps, mon cher ami. Quant à mon système, le voici en quatre mots : « Désirer et posséder », c'est la théorie ; « séduire et quitter » voilà pour la pratique. Tu sens bien qu'il s'agit des femmes ? — C'est bel et bon pour vous, le prince de Conti, le roné des roués ? — Hé ! le marquis de Louvois dont on dit-il de lui ? n'as-tu pas, avec ton nom, de la figure, de la vigueur, de l'ar-

gent ? — Oui, je sais ; mais toutes les femmes ne sont pas... — Si ! Tu as tort. — Il en est qui... — Non. — Pourtant... — Entendons-nous : elles ne résistent pas à qui sait les dompter. — Eh bien ! je ne sais pas dompter, je l'avoue. Tenez, il y a quinze jours je voulais aimer Mlle de Caumont, la fille de la gouvernante de l'enfant du comte d'Artois, qui a épousé ce comte génois colonel à la suite du régiment de Bourbon... — Ah ! ah ! la comtesse de Balbi ? choix excellent, l'aspect d'un ange et l'âme d'un démon. — Sa physionomie expressive, ses yeux admirables, sa taille divine, son esprit... — Bravo ! interrompit Conti. Prends-moi cette femme pour maîtresse, tu n'auras plus le temps de t'ennuyer : on s'instruit vite à son école. — Selon dégage avec lequel s'exprimait le prince et le jugement qu'il portait sur la comtesse de Balbi parurent impertinents à Louvois qui, jusqu'alors, avait vu cette jeune femme à travers le prisme des illusions de sa vingtième année. — Vous la calomniez ! dit-il un peu froidement. — Elle ? répliqua Conti en se replongeant dans son fauteuil. Tu n'ignores pas où est son mari ? — A Bicêtre, assure-t-on.

— Oui. Sa folie... c'est d'avoir voulu tuer sa femme. Il l'avait surprise... tu devines ? Cet Italien est un mal-appris. Les Othellos sont méprisés à la cour. Et, ce n'est pas tout, le malheureux voulait aussi tuer l'amant ! — Le comte de Provence ! — Lui ? non. Tu le sais comme tout le monde. Le mari le sait aussi, l'imagination du comte fait tous les frais de sa passion, et la constitution physique de ce pauvre protecteur ne lui permet pas de prouver ses sentiments. — Alors, le colonel de Balbi n'est pas fou ? — Il l'est depuis que les médecins l'ont soigné ; et la justice, qui ne prononce pas mieux que la médecine, l'a déclaré tel. — Mais c'est odieux ! — Bah ! ce Géniois était égaré... D'ailleurs, on a pour lui les égards dus à un fou furieux : tous les mois, il est rossé, quand la lune devient forte ; ensuite on a des douches pour le calmer. — Et sa femme ?... — N'ait l'important pour elle était d'avoir un titre. — Une fois comtesse et mariée... — Mais elle ne l'est que depuis un an ! — Elle va bon train, parbleu ! — Quel est donc cet amant assez puissant pour faire enfermer les gentils hommes ?

(A suivre.)

LA MAISON DU CAFÉIER HAUVUY

Depuis longtemps reconnue pour ses Cafés 1er Choix, recommande à sa nombreuse clientèle ses

PÂTES ALIMENTAIRES
extra, ne troublant pas le bouillon.
Macaronis gros et fin, Vermicelle, Nouilles, Lazagnes
PÂTES D'ITALIE
(Mignonnettes, Lettres Marguerites, Graines de Melon et Graines de Plomb.)
Semoules et Tapiocas
Toutes ces pâtes sont d'une qualité exquise et relativement bon marché.

GRAND CHOIX DE CAFÉS VERTS (très-vieux)
Torréfaction toute spéciale.
Cafés grillés à 2 fr. 60, 2 fr. 80, 3 fr. 00 et 20 le 1/2 kilog.
Thés de toutes sortes, q. 1/4 ex. 1/2 supérieure
VANILLES (BOURBON, MEXIQUE)
RHUM BLANC ET COGNAC EXTRA-VIEUX
13, Rue de la Fayencerie, 13
GUYOT, HINGRES et C^{ie}, Successeurs

Ouverture depuis le 1^{er} Janvier 1890
DE LA
CORDONNERIE CENTRALE
94, rue Saint-Dizier, 94, NANCY
(Au-dessus de la rue de la Hache.)
Grand assortiment de Chaussures pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants.
Maison vendant du bon à des prix exceptionnellement avantageux.
ON Y TROUVE TOUS LES GENRES DE CHAUSSURES
Atelier de Réparations, 94, rue St-Dizier, Nancy

INSTRUMENT A MESURER LA VUE
dit Opismètre
brev. s. g. d. g.
Médaille à l'Exposition, Paris 1878
INVENTÉ PAR
DESCHIENS, Opticien
43, Rue des Dominicains
Lunetterie, Jumelles, longues-vues, Baromètres, Thermomètres, Compas en qualités supérieures.
La Maison ne fait pas copier ses Articles et le magasin est toujours fermé le dimanche.

Médaille d'Argent, Exposition Paris 1889
La VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BUREAU
Par **CH. FAY**, Parfumeur.
PARIS, 9, Rue de la Paix, 9, PARIS
APIOL DES D^{rs} JORET et HOMOLLE
La Véritable APIOL, le seul remède contre les affections de l'oreille, et ainsi contre les parties voisines, est celui qui inventeur les D^{rs} JORET & HOMOLLE.
Régime de la Société de Pharmacie de Paris.
MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES DE LONDRES 1862, ET PARIS 1889.
Dépôt général: PH^{ie} BILANT, 150, r. Rivoli, Palais National.

CHAUFFAGE
F. DUBUISSON
33, Chemin de Malzeville aux Grands-Moulins, 33
Houilles de toutes provenances, Coques, Briquettes
Charbon de Bois
BOIS DE CHAUFFAGE
Quartier hecto, 5 stères. 59 fr.
— charno 49 fr. Soilage et fendage en plus.
Rondin 38 fr. 3 coupes, 6 fr.
Chêne 33 fr. 4 — — — — — 8 fr.
Fagots gros, le cent, 50 fr. — Par 25, 14 fr.
Fagots petits, le cent, 25 fr. — Par 25, 7 fr. 50.

LINOLEUMS TOUTES DIMENSIONS. TOILES CIRCÉES
STORES pour Magasins, Verandas et Fenêtres
NANTES DE CHINE — ARTICLES EN CARTON LAQUE — TAPIS
VÊTEMENTS EN CAOUTCHOU
TUYAUX EN CAOUTCHOU ET EN TOILE A VOILES
STAYENEL-BRAU
Place du Marché 4, et 66, rue Charles III, NANCY

A vendre ou à louer
UNE
BELLE PROPRIÉTÉ
Propre à toute industrie, comprenant: Maison d'habitation, vastes ateliers, écurie, hangar, jardin potager et d'agrément.
Cette propriété est située sur un cours d'eau et dans les ateliers existe une machine à vapeur de la force de douze chevaux.
S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE DE BONS
Ouvriers Monteurs
pour le
Chausson de Tresse
Travail assuré toute l'année.
Maison C. Guyot, 58, rue Saint-Dizier.

A VENDRE
UNE
PETITE IMPRIMERIE
Située dans une belle petite ville de l'Est
Sous-préfecture de 20.000 habitants.
S'adresser à M. Fribourg, 33, rue de la Hache, Nancy, ou au bureau du Journal.

M^{lle} **CAMILLE SOMMABULE**
6, Rue de l'Équitation
NANCY
Consultations tous les jours, de 9 h. du m. à 5 heures du soir, le dimanche excepté.

UN JEUNE HOMME
24 ans, désire trouver place pour quelques heures par jour, dans bureaux ou magasins.
S'adresser au bureau du Journal.

UN
Bon ouvrier ébéniste
Demande de l'ouvrage
Soit aux pièces soit à la journée.
S'adresser rue Notre-Dame, 29, au 4^e étage.

M^{lle} **AROSA SOMMABULE**
34 — Rue de la Pépinière — 34
Consultation tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

25 fr. par semaine à hom. et dam. pouvant disposer de 2 à 3 h. par jour. (Travail de bureau copié) ou manuel chez soi. Ecr. à M. Paul de Vigne, Dir. du Progrès Industriel, 2, r. Panama, Paris.

BEAU MOBILIER
A Vendre
Pour cause de départ.
S'adresser au bureau du journal.

Prêts d'argent s. signatur.
5 0/0 l'an, long. échéances. Rien à payer d'av. Prompt sol. S'ad. Directeur de la Caisse Financière, 113, rue d'Orge, Paris.

LIQUEUR GILIS
pour guérir Chevaux couronnés, plaies, blessures de tous les Animaux.
2 fr. dans les pharmacies.
DIPLOME D'HONNEUR

OUTILLAGE D'AMATEURS ET D'INDUSTRIES
Fournitures pour le Découpage.
TOURS de tous systèmes.
SCIES MÉCANIQUES et OUTILS
toutes sortes.
— **BOITES D'OUTILS** —
Le TARIF-ALBUM, 250 pages et plus de 600 gravures, franco contre 65 centimes.
Ecrire à M. TIERSOT, 16, rue des Gravilliers, Paris.

On assure 3 francs par jour (province et étranger), à homm. ou dames disposant de 2 à 5 heures par jour. Travail manuel et copie chez soi. Ecrire au dir. du journal le Paris-Travail, 10, rue Sévère, Paris.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY
Faillite du sieur Henry, menuisier à Nancy, rue Ste-Anne.
2^e assemblée des créanciers pour la vérification et l'affirmation de leurs créances.
Le mardi 14 mars prochain, à 11 heures du matin, dans l'une des salles du Tribunal.
Le greffier du Tribunal:
E. JEANDEL.

VENTE
De 20 Chevaux réformés.
Mardi, 4 mars 1890, à 10 heures du matin, place Saint-Georges, à Nancy, il sera vendu aux enchères et au comptant:
20 chevaux réformés, provenant du 10^e régiment de hussards, en garnison à Nancy.

BUREAUX
de
Renseignements
sur
Achats et ventes de Maisons, Fonds de commerce et de tous loyers.
S'ad. à M. KAHN, 81, rue St-Georges (Nancy)
MAISON RICHIER-RAISON

A céder de suite
TRÈS PRESSÉ
BOULANGERIE
Vitry-Rousseau
Rue Saint-Georges, Nancy.
Mouillant 30 sacs de farine par mois
PRIX: 7.000 fr.

Avis aux rep. de courtiers et placiers. 20 fr. à gagner par jour dans toute ville éclairée au gaz. Affaire 1^{re} Utilité. Forte remise. Pas de connais. spéciales. Demand. renseignements et échantillons. EYRE et C^{ie}, 22, r. Brunel, Paris. (Rép. immédiate).

Occasion A VENDRE un Piano palissandre presque neuf. Bonnes conditions.
S'adresser au bureau du journal.

FARINE MEXICAINE
Del doctor Benito del Rio, 20 ans d'expérience, de nombreuses récompenses aux expositions, et des milliers de malades, peuvent attester que la véritable Farine Mexicaine, dont M. BARLIER, pharmacien-chimiste à Taris est le promoteur, est aujourd'hui le seul moyen rationnel de guérir par une alimentation hygiénique et fortifiante, toutes les maladies graves des poumons et de la gorge, que la médecine était impuissante à guérir.

La Farine Mexicaine, du docteur Benito del Rio, n'est pas seulement un remède, mais un aliment sain, tonique et digestif qui peut rendre aux médecins soucieux de guérir leurs malades, les plus grands services. D'un goût agréable d'une digestion facile, la Farine Mexicaine peut également être recommandée aux personnes faibles d'estomac et qui digèrent mal, aux personnes épuisées et faibles, aux convalescents; mais surtout elle doit être employée pour aider chez les enfants, à la formation des dents et des os, elle est précieuse par les phosphates naturels qu'elle contient, pour réparer les forces des enfants dont la croissance a été trop rapide.

La Farine Mexicaine est vraiment un remède bien; elle doit être recommandée à tous ceux qui souffrent.
Se vend en boîtes de 2 fr. 15, 4 fr. et 7 fr.; exiger la signature sur les boîtes.
Dépôt à Nancy, chez MM. Poirier-Grillot, négociant, rue St-Dizier, 99; Cheminant et Dorville, droguistes, et dans toutes les principales maisons du département.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
L'Élixir, Poudre et Pâte Dentifrices
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulas (Gironde)
Dont **DESSAUBONNES**, Prieur
et Médailles d'Or: Bruxelles 1850, Londres 1862
Les plus hautes Récompenses
INVENTÉ EN 1373 PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD
« L'usage journalier de l'Élixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.
« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et saine préparation, le meilleur remède et le seul préservatif des affections dentaires. »
Élixir, 2 fr. 40, 12, 24; Poudre, 1 fr. 25, 2 fr. 50; Pâte, 1 fr. 25, 2 fr. 50.
Maison fondée en 1373
SEGUIN Bordeaux
Se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies et Drogueries.

SI vous voulez un beau **VEAU** bien **GRAS** **POULAIN** très **GROS** **PORC** bien **FORT** **AGNEAU** très **GRAS** **GROS** **FORT**
Achetez pour le élevage la très **NOURRISSANTE** remplaçant avantageusement le lait maternel. **CRÉMEINE** et coûtant six fois moins. 10.000 attestations de cultivateurs éleveurs et vétérinaires. Vente: chez tous les Epiciers, Droguistes et Grainetiers.
PRIX: Sac de 10 KILOGES d'essai pour 250 litres de lait (Crémeine): 3 FR. 50. Sac de 25 KILOGES: 16 fr.; 50 KILOGES: 31 fr.; 100 KILOGES: 60 fr.
Dépôt général: Agence Centrale des Epiciers de France, Alfred DUBUY, 25, Rue des Saussaies des Victoires, 25, PARIS.

COMMERCE DE BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHAUFFAGE
Emile CULOT & C^{ie}
NANCY — Place Lobau — Nancy
Grand Stock de Houilles Charleroi, LOUISENTHAL
BRIQUETTES MARQUE B, ANTHRACITE
Coke de Gaz, Bois de Chauffage de toutes essences
DOSSEAUX SAPIN BIEN SECS POUR BOULANGERIES
Livraison immédiate — Fagots Sapins pour Allumage — Prix modérés.

PRIME DE NOTRE JOURNAL
Les Célestins
Eau Minérale Naturelle de Vals (Ardèche). Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy).
Eau de table hygiénique et agréable.
Ne trouble pas le vin. Pétile dans le verre comme du Champagne. Facilite la digestion. Guérit et prévient les Maladies du Foie et de l'Estomac.
70% DE RABATS
AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE
PRIME à nos abonnés et acheteurs au numéro
15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles
Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.
AUTORISATION DE L'ÉTAT

Liquidation pour cause de cessation de Commerce
LUTZ
13, Rue Héré, 13, Nancy
Horlogerie, Bijouterie or et argent, Orfèvrerie argent, Métal blanc et Métal anglais.
Montres remontoirs OR, pour dames, depuis 40 fr.; ARGENT, dep. 18 fr.
Toutes les Marchandises seront vendues au prix de facture.

INSTALLATION DES EAUX DE LA MOSELLE
P. RAOULX-CLAUDEL
Entrepreneur du service municipal des Eaux de la Ville de Nancy
Grand Boulevard de la Pépinière, 36
SEUL CONCESSIONNAIRE DES PRISES D'EAU DE MOSELLE
Spécialité de Distribution d'Eau
AVIS. Ne pas confondre avec l'ancien adjudicataire de la Ville.
RÉPARATIONS ET ENTRETIEN DES COMPTES D'EAU

Le grand-rabbin de Nancy
Dimanche 2, commencé l'examen des concurrents à l'emploi de grand-rabbin de la communauté israélite de Nancy, vacant par la mort de M. Libermann.
Sept candidats sont sur les rangs; ce sont les rabbins d'Alger, Lunéville, Nîmes, Toul, Toulouse, Verdun et Vesoul.

L'HOSPICE SAINT-JULIEN
STATISTIQUE
III
Ainsi que nous l'avons fait pour l'hôpital civil de Nancy, nous terminerons l'œuvre que nous avons entreprise sur l'hospice Saint-Julien, en donnant quelques chiffres qui permettront d'apprécier d'une façon exacte les services rendus annuellement par cet établissement hospitalier.
Il comprenait, au 1^{er} janvier 1889, 100 malades indigents, 58 pensionnaires de quatre-à-cinq classes, 21 de troisième classe, 9 de seconde classe et 8 de première classe.
Pendant l'année 1887, 13 décès et 13 préposés ou servants ont assuré le service.
Voici quel a été le mouvement de la population hospitalisée pendant l'année 1888. Nous négligerons les chiffres relatifs aux pensionnaires des diverses classes et ne nous occuperons que des indigents.
Il est entré 34 hommes et 21 femmes. Il est sorti 14 hommes et 8 femmes. Il s'est produit 18 décès parmi les hommes et 13 parmi les femmes.
Le nombre des journées d'assistance s'est élevé pour cette catégorie de personnes à 73,034.
Il ressort de ces documents un fait utile à constater. Pendant l'année dont il vient d'être question, cinquante et une vacances se sont produites. Il a été autorisé pour la nomination des titulaires des lits devenus disponibles.
Ce chiffre est d'une éloquence douloureuse, lorsqu'on songe au nombre considérable de malheureux que leur situation rendrait dignes d'être accueillis à l'hospice Saint-Julien.
Cette constatation démontrera mieux que ne saurait le faire tous les arguments, combien sont nécessaires les hospices d'indigents et l'urgence nécessaire pour les pouvoirs élus et pour la charité publique d'en augmenter les ressources. H. M.

Les suites d'un monôme
Samedi soir ou plutôt dimanche matin, car la nuit était déjà avancée, l'École Saint-Sigisbert a été assaigée — c'est le mot — par des étudiants. Ces jeunes gens, après avoir passé la soirée au cercle de la place Stanislas, où un punch avait été servi, avaient parcouru toute la ville aux cris de: Monôme! monôme! et étaient arrivés enfin place de l'Académie.
Nous ne voulons nullement dramatiser cet incident. Aussi bien, la grande porte de Saint-Sigisbert, qui est fort solide, a-t-elle résisté au choc. D'ailleurs, nous sommes bien convaincus que l'immense majorité des étudiants n'a pas pris part à l'« assaut ». Il n'en est pas moins vrai que la porte du collège a été fortement endommagée, que les « assiégeants » ont brisé à coups de pierres de nombreux carreaux, notamment ceux de la chapelle et de l'infirmerie (une pierre même a roulé jusque sous le lit d'un élève malade), que des vociférations et des injures ont été proférées à l'adresse des professeurs de Saint-Sigisbert.
Des ouvriers, qui se conduiraient ainsi, passeraient en police correctionnelle.
Nous entendons beaucoup de gens blâmer la police, laquelle n'a pas paru pendant cette scène scandaleuse et n'est arrivée sur les lieux que dimanche matin, à sept heures, pour faire son enquête.
Ce n'est pas à la police qu'il faut s'en prendre, mais à l'autorité supérieure qui tolère des monômes à des heures indues et laisse troubler la tranquillité qu'elle est chargée de maintenir.
Espérons qu'une pareille attitude à l'ordre public et à la propriété ne se renouvellera point.

Pétition
Voici le texte d'une pétition qui a été remise samedi soir à la municipalité — et que l'on nous prie de vouloir bien insérer:
Messieurs les Conseillers de la ville de Nancy,
Les nombreux commerçants et propriétaires soussignés, de la rue Saint-Dizier, ont l'honneur de vous remercier d'avoir compris qu'il était nuisible aux intérêts de la ville, en rejetant, par votre vote du 18 décembre dernier, le percement de la rue des Quatre-Eglises, dont l'utilité évidente et la dépense énorme obéiraient considérablement les finances municipales sans autre compensation que de défrayer le commerce de notre belle rue Saint-Dizier, dont tous les rez-de-chaussées des maisons sont occupés par de forts patenôtres, tandis que la rue des Quatre-Eglises, rue tranquille et de rentiers, compte à peine une dizaine de magasins de moindre importance.
La rue Saint-Dizier a déjà souffert de l'établissement du chemin de fer de Vézelise, qui a détourné le passage des nombreux campagnards de cette région à l'avantage de la rue Saint-Jean, et si à cet état de choses on y ajoutait le percement de la rue des Quatre-Eglises, qui lui ôterait le passage des habitants et des troupeaux venant par la rue du Montet, qu'advendrait-il? Il y a déjà trop de magasins vides de locataires dans les différents quar-